

➤ **Coût chargé mensuel des agents contractuels pour le dépôt de projet :**

janv.25

Contrat doctoral (36 mois)	2025 => 3 139 € 2026 et plus => 3 282 €
Contrat ad 'hoc (thèse)	2025 => 3 160 € 2026 et plus => 3 306 €
Contrat post-doctorant	4 837 €

➤ **Coût chargé mensuel des agents contractuels BIATSS pour le dépôt de projet (estimation moyenne au 5^{ème} échelon prime incluse) :**

IGR	4 640 €
IGE	3 661 €
ASI	3 414 €
TECH	2 880 €
ATRF	2 809 €

Le coût total employeur est majoré de 2% afin de faire face à d'éventuelles dépenses supplémentaires comme le versement du supplément familial de traitement, le remboursement partiel des frais de transport ou une hausse des cotisations sociales en cours de contrat. Le cas échéant, le reliquat non utilisé sera intégralement reversé sur les crédits du porteur de projet. Si cette majoration s'avère insuffisante pour couvrir intégralement le cout de l'agent, le besoin de financement complémentaire sera assuré par les crédits disponibles du porteur de projet. Toute modification donnera lieu à une régularisation en fin de contrat.